



S.P.E.C.T.R.E.

*Structure Pour l'Évolution Concertée du Tir Régional par
l'Enseignement*

Charte du tireur

(Engagement personnel du bénéficiaire):

En intégrant le groupe « Spectre », je m'engage à :

- avoir une bonne conduite, tenue et sportivité ;
- tenir informé le responsable et à l'avance, de mon éventuelle absence au stage (les dates de stages étant communiquées en début de saison) ;
- m'inscrire et participer aux échelons SEC-OCC de la FF-Tir ;
- transmettre au responsable mon « suivi personnalisé » avant chaque stage ;
- répondre à tout déplacement et compétition, y compris de caractère international, organisé par la ligue ;
- participer à la lutte contre le dopage ;
- revêtir la tenue SPECTRE à toute compétition et manifestation de tir et sportive en général ;
- répondre à toute demande de la ligue à des événements annexes ;
- répondre aux contrôles, notamment médicaux.

Discipline :

Eu égard aux efforts consentis, notamment financiers, en faveur des jeunes concernés, tout manquement à ces règles simples exposera son auteur à des sanctions dont décidera la commission SPECTRE, respectivement la commission de discipline de la ligue. En fonction de la gravité des faits, les sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion définitive du programme SPECTRE.



Nom :

Prénom :

Date

&

signature :